

République FrançaiseDépartement de la Charente

Séance du Jeudi 22 Octobre 2020

Délibération n°20201022\_06

Nombre de conseillers communautaires:

En exercice : 70

Présents : 54

Pouvoirs : 6

Suppléants : 4

= VOTANTS : 64

- dont « pour » : 64

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

**Objet : BUDGET PRINCIPAL – DM 9 - Virements de crédits**

Le jeudi 22 octobre 2020, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 16 octobre 2020, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la salle des fêtes de Puyréaux.

Présents : COMBAUD Renaud – FOURÉ Brigitte – GEOFFRION Olivier - CAILLAUD Nadia - GIRAUD-BERNARD Eric – CHAMPALOUX Didier – LIOT Gérard – BOIZUMAUULT Sylvie – LIZOT Jackie – PERCHE Marie-Annick AGUESSEAU Norbert – BORNE Bernard – MAINGUET Martine – BLANCHON Alain – GUYON Jean-Guy BOIREAUD Philippe – COYAUD Pierrick – FLAUD Yves – KAUD Pascal – CECCHIN Catherine – PERRON Michelle TEXIER Didier – CRINE Jean-Jacques – GAGNAIRE Marie-Claire – CHAUSSEPIED Pierre – DUGOIS Dominique CROIZARD Christian – HENTRY Jimmy - ROULAUD Jean-Jacques – BEAU Jean-Yves – LAVERGNE Didier BERTRAND Didier – GIROUX-MALLOT Françoise – BORDES Jean-Jacques – VIGNET Aurélie - CLAUDAUD Gérard TEILLET Anne - BONNET Franck – FAURE Sigrid – DANEDE Laurent - VERGNAUD David – BOUCHET Eric - LACROIX Aurélie - BOURABIER Jacques – ETIENNE Murielle - SOURY Christine - POTEI Maryse – CAMY Bruno BRAUNBARTH Jean-Philippe – CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella – MAGNANT Jocelyne – GOYAUD Philippe MAGNANT Jacques – JÉROME Géraldine.

Absents excusés :

COMBAUD Alain représenté par SOURISSEAU Damien - suppléant  
PAPILLAUD Sonia représentée par METAYER Jean-Pierre - suppléant  
PINEAU Francine représentée par RAMEZI Christelle - suppléante  
MUGNIER Pierre-Hermann représenté par SAGNE Annie - suppléante

LAMAZIERE Véronique pouvoir à DUGOIS Dominique  
THURU Marie-Danièle pouvoir à CROIZARD Christian  
CHABAUTY James pouvoir à ROULAUD Jean-Jacques  
DE LUSTRAC Jean-Marc pouvoir à POTEI Maryse  
MAHÉ Jacques pouvoir à CAMY Bruno  
SEVRIT Raymond pouvoir à LIOT Gérard

Absents non excusés : DURAND Jean-Louis - LEMAIRE Marie-Claude - JEUNE Karine – CHARRIAUD Sébastien  
LASBUGUES Elisabeth - ROUMAGNE Magalie.

Secrétaire de séance : Renaud COMBAUD.

**Objet : BUDGET PRINCIPAL – DM 9 - Virements de crédits**

Monsieur le Vice-Président en charge des finances informe l'assemblée qu'une somme de 10 000€ a été budgétisée pour l'opération de vidange du plan d'eau de « Pointe Folle » Commune de Les Gours. Le montant total des travaux et des imprévus se chiffre à 20 000€. Il y a donc lieu d'augmenter les prévisions budgétaires.

Investissement		
D	Op 178 - Chap. 21768 : Travaux Plan d'Eau	10 000.00 €
D	020 : Dépenses Imprévues	-10 000.00 €

Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière, à l'unanimité décide :

- **D'APPROUVER** les virements de crédits précités.
- **D'AUTORISER** le Président à signer l'ensemble des actes en découlant.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.  
Pour extrait conforme,

Le Président,

Christian CROIZARD

